

**SYNDICAT MIXTE  
DES BASSES VALLEES ANGEVINES ET DE LA ROMME**

**PROCES VERBAL  
COMITE SYNDICAL DU 22 MAI 2026**

Titulaire				EPCI	Suppléants				EPCI
Nom	Prénom	Présent	Excusé		Nom	Prénom	Présent	Excusé	
BELOUIN	CEDRIC	X		VHA	TEMPLE	MARIE-LAURE		X	VHA
BUREAU	ARNAUD	X		VHA	RIME	JEAN-ETIENNE		X	VHA
MEIGNAN	ANTOINE		X	VHA	THOUIN	DANIELLE	X		VHA
SANTENAC	RACHEL	X		VHA					
RIGAUD	DAVID	X		ALS	BEAUMONT	JEAN-PAUL		X	ALS
SECHER	OLIVIER	X		ALS	DEHONDT	JEROME	X		ALS
BOJU	DELPHINE	X		ALS	STROESSER	DELPHINE	X		ALS
PERDREAU	MICHEL		X	ALS					
BORDERON	MATHIEU		X	LLA	PELE	CHLOE		X	LLA
ROSIER	OLIVIER	X		LLA	PAPIN-STAMMOSE	CLAIRE		X	LLA
TOUSSAINT	MARYLENE	X		LLA	BENNETTA	NICOLAS	X		LLA
PAVILLON	JEAN-PAUL	X		ALM	RAPIN	FLORIAN		X	ALM
SAVREUX	LAURENT	X		ALM	GIGAN	SIMON		X	ALM
FROGER	JOSY		X	ALM	ONDEAU-DESROCHE	LAURE		X	ALM
BOURBON	LYDIE		X	ALM	Membres à titre consultatif				
HIE	ARNAUD	X		ALM	Nom	Prénom	Présent	Excusé	
BEHRE-ROBINSON	JEANNE		X	ALM	HAMARD	Marie Jo		X	CD 49
ENGEL	KARINE	X		ALM	Autres personnes présentes				
RICOU	FREDERIQUE	X		ALM	Nom	Prénom	Présent	Excusé	
MENET	SEVERINE	X		ALM	DEGRIECK	Bertrand	X		S M B V A R
RONDEAU-DESROCHES	LAURE		X	ALM	GUTIERREZ	Elodie	X		
					GRESENGUET	Pascale		X	
					PARELLE	Léa	X		
					PRAULT	Jérôme	X		
					PERSICO	Céline	X		
					RIOBE	Anne-Laure	X		
					TRIBOUT	Cédric	X		

## COMITÉ SYNDICAL DU 22 MAI 2026

### INSTALLATION DES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL

Madame Marylène TOUSSAINT, doyen d'âge de l'assemblée, ouvre la séance. Elle a convoqué les membres et préside l'ouverture de cette séance jusqu'à l'élection d'un Président.

Elle procède à l'appel des délégués titulaires et suppléants et les installe dans leur fonction. Elle précise que les délégués titulaires et suppléants ont été convoqués. Seuls les délégués suppléants dont le titulaire est absent peuvent voter.

Un bureau électoral en charge notamment du dépouillement des votes est nommé par la Présidente. Il est composé du deuxième plus âgé Madame Danielle THOUIN et du plus jeune des membres présent Monsieur Arnaud BUREAU.

Le deuxième plus jeune présent de l'assemblée, Monsieur Cédric BELOUIN, est nommé secrétaire de séance.

Il nomme Monsieur Laurent SAVREUX scrutateur, fonction qu'il accepte.

### 1. ELECTION DU PRESIDENT

Le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Madame Marylène TOUSSAINT demande s'il y a des candidats.  
Monsieur Jean-Paul PAVILLON se déclare candidat.

#### Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Il y a 19 votants : 16 titulaires (14 présents et deux porteurs de pouvoir) et 3 suppléants.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	19	Dix neuf
A déduire : bulletins blancs (article L65 du Code électoral)	:		
A déduire : bulletins litigieux et nuls (Article L66 du Code électoral)	:		
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	:	19	Dix neuf
Majorité absolue	:	10	Dix
Ont obtenus :			
<b>Monsieur Jean-Paul PAVILLON</b>	:	19	Dix-neuf

**Monsieur Jean-Paul PAVILLON est élu à la présidence du Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme.**

Monsieur Jean-Paul PAVILLON remercie les délégués.

Monsieur Jean-Paul PAVILLON prend la présidence de la séance.

### 2. ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Monsieur le Président passe à l'élection des Vice-présidents.

## COMITÉ SYNDICAL DU 22 MAI 2026

Il est procédé au vote dans les mêmes conditions que pour le Président.

Il y a 19 votants : 16 titulaires (14 présents et deux porteurs de pouvoir) et 3 suppléants.

### Election du 1<sup>er</sup> Vice-président en charge de la commission « Milieux Aquatiques – Romme Brionneau Boulet »

Est candidat : Monsieur Mathieu BORDERON

Premier tour de scrutin.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	19	Dix-neuf
A déduire : bulletins blancs (article L65 du Code électoral)	:	1	Un
A déduire : bulletins litigieux et nuls (Article L 66 du Code électoral)	:		
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	:	18	Dix-huit
Majorité absolue	:	10	Dix
Ont obtenus :			
<b>Monsieur Mathieu BORDERON</b>	:	18	Dix-huit

### Election du 2<sup>ème</sup> Vice-président en charge de la commission « Milieux Aquatiques – Loir »

Est candidat : Monsieur RIGAUD David.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	19	Dix neuf
A déduire : bulletins blancs (article L65 du Code électoral)	:		
A déduire : bulletins litigieux et nuls (Article L 66 du Code électoral)	:		
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	:	19	Dix neuf
Majorité absolue	:	10	Dix
Ont obtenus :			
<b>Monsieur David RIGAUD</b>	:	19	Dix-neuf

### Election du 3<sup>ème</sup> Vice-président en charge de la commission « Milieux Aquatiques – Sarthe Maine »

Est candidat : Madame BOUJU Delphine

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	19	Dix neuf
A déduire : bulletins blancs (Article L65 du Code électoral)	:		
A déduire : bulletins litigieux et nuls (Article L 66 du Code électoral)	:		
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	:	19	Dix neuf
Majorité absolue	:	10	Dix

## COMITÉ SYNDICAL DU 22 MAI 2026

Ont obtenus :		
<b>Madame Delphine BOUJU</b>	19	Dix-neuf

### Election du 4<sup>ème</sup> Vice-président en charge de la commission « Milieux Aquatiques – Mayenne »

Est candidat : Monsieur Arnaud BUREAU

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	19	Dix neuf
A déduire : bulletins blancs (Article L65 du Code électoral)	:	1	Un
A déduire : bulletins litigieux et nuls (Article L 66 du Code électoral)	:	1	Un
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	:	17	Dix-sept
Majorité absolue	:	9	Neuf
Ont obtenus :			
<b>Monsieur Arnaud BUREAU</b>	:	17	Dix-sept

### Election du 5<sup>ème</sup> Vice-président en charge de la commission « Inondations »

Est candidat : Monsieur Laurent SAVREUX

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	19	Dix neuf
A déduire : bulletins blancs (article L65 du Code électoral)	:	1	Un
A déduire : bulletins litigieux et nuls (Article L 66 du Code électoral)	:		
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	:	18	Dix-huit
Majorité absolue	:	10	Dix
Ont obtenus :			
<b>Monsieur Laurent SAVREUX</b>	:	18	Dix-huit

**Sont élus vice-présidents :**

**Madame Delphine BOUJU et Messieurs Mathieu BORDERON, Arnaud BUREAU, David RIGAUD, Laurent SAVREUX.**

### **3. CONSTITUTION DU BUREAU ET INSTALLATION**

Monsieur le Président indique que lui-même ainsi que les cinq vice-présidents constituent le bureau. Il ajoute que les statuts prévoient deux membres supplémentaires aux bureaux

Il propose un vote à main levée, accepté par l'assemblée.

Les candidats sont :

## COMITÉ SYNDICAL DU 22 MAI 2026

Madame Rachel SANTENAC  
Madame Lydie BOURBON

**Vote pour les deux candidats au bureau : unanimité**

**Sont membres du bureau :**

**Mesdames Delphine BOUJU, Rachel SANTENAC, Lydie BOURBON et Messieurs Jean-Paul PAVILLON, Mathieu BORDERON, Arnaud BUREAU, David RIGAUD, Laurent SAVREUX.**

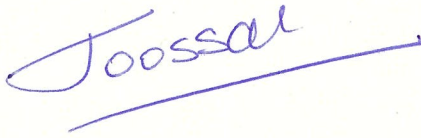
-----  
Les dates des prochaines réunions sont :

- Comité syndical le mardi 30 juin à 10h

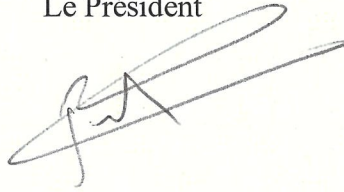
L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt la séance à 15h15 et invite à partager le verre de l'amitié.

COMITÉ SYNDICAL DU 22 MAI 2026

Le doyen d'âge de la séance



Le Président



Le secrétaire de la séance



Les délégués du Comité Syndical,

